

	FICHE DE POSTE	Date d'élaboration ou de mise à jour : 05/02/2018
Direction / Service : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE SERVICE POLICE MUNICIPALE	Emploi : AGENT DE POLICE MUNICIPALE	Titulaire actuel : Grade et cadre de l'emploi : Filière Sécurité Gardien-Brigadier

Position hiérarchique (situation hiérarchique de la fonction au sein du service)

Placé sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale, rattaché à la Direction de l'Administration Générale

Relations de travail (l'environnement relationnel de la fonction)

- Avec les habitants, associations, ...de Tassin la Demi-Lune
- Avec l'ensemble des services de la mairie
- Avec les pompiers et les services de l'Etat (Tribunal d'instance...)
- Avec la Gendarmerie Nationale

Missions exercées :

L'agent recruté aura pour missions :

- Veiller à la sécurité des personnes, en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire dans son ensemble
- Effectuer des missions de prévention et de surveillance de la voie publique
- Travailler en collaboration avec la Gendarmerie
- Faire respecter les arrêtés du Maire, du code de la route, rechercher les infractions pénales
- Assurer une relation de proximité avec la population
- Assurer la surveillance des bâtiments publics
- Rédiger des rapports et procès-verbaux

La fonction : ses activités et les compétences nécessaires pour les mener

- Connaître l'étendue des pouvoirs de police du Maire
- Maîtriser, appliquer et suivre l'évolution de la réglementation du code pénal, de procédure pénale, de la route
- Capacité rédactionnelle
- Capacité à analyser et gérer une situation difficile
- Maitrise des outils informatique et logiciels police
- Avoir le sens du service public et du travail en équipe
- Maitrise de soi, Diplomatie
- Sens de l'écoute et du dialogue
- Discrétion professionnelle
- Capacité d'anticipation
- Disponibilité
- Titulaire du permis B
- Formation Initiale effectuée
- Formation Préalable à l'Armement (Pistolet semi-automatique 9mm/ Pistolet à impulsion électrique)

Conditions d'exercice

- **Temps de travail :**
En brigade de roulement journée / soirée
- **Horaires :**
06h00/23h00
- **Particularités (contraintes/difficultés ou autres...)**
Participation aux manifestations (soirs et week-end)
Utilisation du VTT / bonne condition physique / apte au GTPI
- **Rémunération :**
Statutaire, Indemnitare, tickets restaurant
- **Renseignements :**
Auprès du Responsable de la Police Municipale, Monsieur PUTIGNY au 04.72.59.22.22